

Tall, Aïssé Gassama (Sénégal)

[Original: français]

Note verbale

L'Ambassade de la République du Sénégal au Royaume des Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI) et, faisant suite à sa note verbale référencée ICC-ASP/19/SP/01 du 20 décembre 2019, a l'honneur de lui faire parvenir, ci-joint, le dossier de candidature de Madame Aïssé GASSAMA TALL, Magistrat, Secrétaire général du Ministère de la Justice du Sénégal, à l'un des six (06) sièges de juges à la CPI, liste A, au titre de la période 2021-2030, dont les élections se tiendront à l'occasion de la 19^{ème} session de l'AÉP, prévue du 07 au 17 décembre 2020, à New York.

L'Ambassade de la République du Sénégal au Royaume des Pays-Bas remercie le Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI) de Son aimable collaboration et saisit cette occasion pour Lui renouveler les assurances de sa haute considération.
